

2^e affichage jusqu'au 24 janvier 2025, 16 h

AVIS DE DÉSIGNATION D'UN MEMBRE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Au conseil d'administration du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

Nous avons un poste vacant au sein du conseil d'administration et sommes en recrutement afin de combler ce mandat.

Le mandat serait effectif pour la période du 29 avril 2025 au 30 juin 2026.

Peut se porter candidat un représentant de la communauté domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire, qui n'est pas membre du personnel du Centre de services scolaire et qui possède les qualités et conditions requises.

Le comité de gouvernance et d'éthique convoque les candidats à des entrevues qui auront lieu à distance le 29 janvier 2025, à compter de 16 h.

Le calendrier des séances de l'année scolaire 2024-2025 est [ici](#). Les rencontres du conseil d'administration sont publiques.

Les membres du conseil d'administration peuvent aussi siéger à des comités.

De même, tout nouveau membre du conseil d'administration a l'obligation de suivre une formation en ligne.

Une allocation de présence de 100 \$ par séance du conseil est prévue selon le décret 1027-2020.

POSTE OUVERT AUX CANDIDATURES

Profil recherché :

- Une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles.

CONDITIONS ET QUALITÉS REQUISES

- Être domicilié sur le territoire du Centre de services scolaire;
- Avoir au moins 18 ans;
- Être citoyen canadien;

- Ne pas être en curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la *Loi sur la consultation populaire*, de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, de la *Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones* ou de la *Loi électorale*, au cours des cinq dernières années.

SONT INÉLIGIBLES

- Un membre d'un conseil d'une municipalité;
- Un membre du personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy;
- Un membre de l'Assemblée nationale;
- Un membre du Parlement du Canada;
- Un juge d'un tribunal judiciaire;
- Le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation;
- Les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du *Code du travail* (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation;
- Une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis);
- Un employé du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour les centres de services scolaires de l'île de Montréal;
- Toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d'administration d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste.

MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Une candidature est proposée au moyen d'un formulaire de mise en candidature disponible sur notre site Internet au csscdr.gouv.qc.ca ou auprès de la secrétaire générale du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

La candidature doit être déposée **au plus tard le 24 janvier 2025, à 16 h**, à l'adresse courriel sq@csscdr.gouv.qc.ca.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à la présente, veuillez communiquer avec la soussignée.



Élyse Giacomo, directrice et secrétaire générale
Service du secrétariat général, des communications
et de la gestion documentaire
Tél. : 819 379-5989, poste 17270
sq@csscdr.gouv.qc.ca

Le 20 janvier 2025